



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 78/24 : APPROBATION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT – REQUALIFICATION DU PARC DES ADRECHS – MARCHÉ 2023-03 – LOT 3 : SERRURERIE – SIGNATURE DE L'AVENANT N°2

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique
- Vu la décision du Maire n°71/23 du 31 juillet 2023 portant signature du marché
- Vu la décision du Maire n°30/24 du 29 avril 2024 portant signature de l'avenant n°1
- Considérant la nécessité de prolonger la main courante au niveau des emmarchements dans le Parc Intergénérationnel des Adrechs Bernard Bigot.

- APPROUVE la signature de l'avenant n°2 au marché de travaux d'aménagement et de requalification du Parc Intergénérationnel des Adrechs Bernard Bigot.

Lot n°3 : Serrurerie, à la société SAS SFM DU LUBÉRON représentée par Monsieur KROB Nicolas, en qualité de gérant dont le siège est situé 843 chemin du Reydet – 84800 ISLE SUR SORGUE

DIT que le montant de l'avenant augmente de 3.27% le montant initial du marché.

Avenant n°2 : 2 018.74 € HT soit 2 422.49 € TTC

Le nouveau montant du marché est donc de 63 777.02 € HT soit un TTC de 76532.42 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 27 août 2024

Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après
télétransmission

En Sous-Préfecture le.....

Et de la publication ou notification le 29/08/2024